

**PROJET PEDAGOGIQUE**

*(Mise à jour - Septembre 2023)*

La crèche « La Maison des Papillons » accueille les enfants, dès la fin du congé de maternité jusqu’à l’entrée en école maternelle.

Sa capacité est de **21 enfants, répartis en trois sections.**

Notre milieu d’accueil a ouvert ses portes en août 2011 : d’abord avec 5 enfants, ensuite avec 10 enfants par jour.

Telle une chenille qui devient un papillon, il était nécessaire de prendre le temps de se laisser grandir, d’évoluer, de se faire connaitre… avant d’être enfin prête à se métamorphoser et à devenir aujourd’hui ce milieu d’accueil à la capacité supérieure.

Depuis le départ, notre objectif est **d’offrir un milieu d’accueil de type familial : un endroit où l’on se sent « comme à la maison ».**

D’abord une ferme, après une habitation familiale, ensuite un centre de loisirs pour enfants, notre maison a été au fil des années totalement tranformée pour assumer toutes ces fonctions. Après de longues années de transformations, de rénovation, d’évolution, nous lui offrons aujourd’hui la suite d’une belle aventure commencée en 2011 : celle d’accueillir au quotidien vos enfants.

Notre maison d’enfants se situe au cœur de la campagne et propose **d’aborder la nature comme un espace de jeu et surtout comme un outil pédagogique pour le développement et le lien à la vie**. Le magnifique cadre verdoyant dont nous disposons en fait un lieu où régne une belle harmonie.

Nous souhaitons **offrir une structure conviviale et familiale** où chacun peut trouver sa place et **entretenir ensemble une relation basée sur la confiance, la bienveillance, l’échange et le respect.**

**Notre priorité est le respect de l’enfant en tant que personne, respect de ses besoins, de son rythme, de son expression**. Cet accompagnement favorise le développement de l’autonomie et de la confiance en soi : des bases solides pour un développement harmonieux.

**La Maison des Papillons propose un accueil personnalisé grâce à un accompagnement individualisé basé sur l’observation de chaque enfant**.

**Nos trois sections :**

* **La section « CHENILLES »** :

Comme son nom l’indique, elle est reservée aux tout-petits. Il n’y a pas de tranche d’âge défini. **En effet, le changement de section se fait en fonction des besoins et de l’évolution de chacun**.

La section offre une ambiance « coconning » et apaisante, afin que la transition entre la maison et la crèche puisse se faire tout en douceur.

* **La section « COCON »**

Dans cette section, nous stimulons et encourageons « les moyens » à sortir de leurs cocons, pour les laisser s’imprégner, pas à pas, de cette autre ambiance « plus intense et plus rythmée » qui s’offre a eux, en les poussant à découvrir les plaisirs de l’autonomie .

Pour ce faire, l’espace est amenagé de façon à ce qu’ils puissent apprendre à se déplacer en toute sécurité et à développer les bases nécessaires à leur évolution : le partage, l’écoute, la compréhension,… la vie en collectivité !

* **La section « PAPILLONS »** :

Dans cette section, nous accentuons les journées « des grands » en stimulant de manière plus prononcée l’acquisition de l’autonomie : apprentissage de la propreté, jeux de société qui permettent d’apprendre la patience, le respect du matériel et des consignes, le respect des autres, les frustrations face à l’échec : des valeurs importantes nécessaires avant l’entrée en école maternelle.

Nous y avons amenagé des petits espaces ciblés, correspondant à chaque moment ou activité de la journée, ceux-ci faisant penser à «une petite classe» : le coin lecture, le coin jeux,…

La section « cocon » et la section « papillons » sont scindées afin de pouvoir cibler les besoins des enfants d’âges et d’évolutions différents, cependant il est également important qu’ils puissent partager des moments communs, cela dans l’idée de responsabiliser les plus grands, mais aussi de stimuler les plus jeunes.

Ces deux sections évoluent en fonction des besoins du groupe, c’est pourquoi elles pourront parfois être modulées et échangées l’une l’autre, contrairement à la section « chenilles » qui reste une section totalement fixe.

Les changements de section s’effectuent progressivement et sont organisés en collaboration avec les parents. Nous proposons dans un premier temps, un moment de jeu, ensuite nous y ajoutons le moment du repas, avant d’y ajouter un moment de repos…. Suite à cela, votre enfant sera prêt à officiellement changer de section !

En fonction de chacun, la transition peut prendre plus ou moins de temps.

**Tout se fera en fonction du rythme de l’enfant !**

**L’équipe de La Maison des Papillons**

Celle-ci se compose actuellement **d’une directrice, de 5 puéricultrices, d’une à deux conventions de stage (en fonction des besoins) ainsi que d’une aide bénévole polyvalente.**

L’obligation de la formation continue : Chaque année, le personnel participera aux ateliers prévus par l’ONE pour des pratiques de qualité, assurant ainsi une formation continue. Il en va de même pour certaines formations, conférences, colloques organisés par ou en collaboration avec l’ONE.

Chaque membre du personnel est dans l’obligation de participer à 3 journées de formation par année. Deux seront planifiées de manière collective (fermeture de la crèche), la dernière sera prévue de manière individuelle, afin de pouvoir continuer à assurer la garde des enfants.

Les dates de fermeture pour formations vous seront communiquées, dès que possible.

Les réunions d’équipe : Chaque mois, l’équipe se réunit afin de discuter de l’ensemble de la collectivité. Ces réunions sont très importantes ! Elles peuvent parfois prendre beaucoup de temps en fonction des sujets à traiter. Dorénavant, et ce, afin de nous permettre de les débuter le plus tôt possible, **la crèche fermera ses portes à 17H00, le jour de la réunion (1X par mois)**

**Ces dates vous seront communiquées :**

* En **septembre** pour le premier trimestre de l’année suivante
* En **janvier** pour le second trimestre
* En **avril** pour le troisième trimestre
* En **juillet** pour le dernier trimestre de l’année

L’accueil de stagiaires : Nous accueillons, chaque année, des stagiaires de différentes institutions afin de les former sur le terrain. Chacun d’entre eux doit adhérer à notre ROI ainsi qu’à ce projet d’accueil pour nous rejoindre.

**Comment allons-nous assister les enfants dans le passage des grandes étapes de leur évolution ?**

**La période de familiarisation et de socialisation.**

*Nous souhaitons que celle-ci se fasse petit à petit. D’abord pour que l’enfant ne soit pas parachuté dans un monde inconnu, du jour au lendemain, ensuite pour que vous puissiez apprendre à le confier à quelqu’un d’autre et finalement pour que nous apprenions aussi à le connaître, à découvrir ses habitudes et ses besoins.*

La durée et l’organisation de cette période suivent un schéma préétabli détaillé ci-dessous mais elles seront **individualisées** en fonction de différents facteurs.

Attention, celle-ci ne pourra prendre fin que lorsque l’enfant pourra passer paisiblement une journée complète au sein de la collectivité, en profitant de chacun de ces moments clés (biberon, repas, sommeil, …). **Nous ne pourrons donc débuter le contrat de l’enfant qu’une fois cette période de familiarisation totalement acquise.**

**Si le besoin s’en fait sentir, pour le bien-être de l’enfant et/ou de la collectivité, la période de familiarisation sera donc allongée ou pourra être renouvelée, même en cours de contrat**.

Déroulement d’une « familiarisation type » :

Nous proposons dans un premier temps une **rencontre d’observation dans la section entre le parent** *(la présence d’un des deux parents est obligatoire, cependant selon le désir de chaque famille, les deux parents peuvent participer à cette période de familiarisation),* ***son* enfant, les autres enfants de la section et une puéricultrice désignée à cet effet**. Ce moment a également pour but d’échanger avec vous afin de récolter un maximum d’informations (grossesse, accouchement, début de vie, allaitement, biberon, sommeil…) nécessaires à la bonne organisation de cette période de familiarisation. **Dans ce sens, nous vous demandons donc la plus grande transparence afin que le début de notre collaboration soit basée sur une relation de confiance.**

Ensuite, lors de journées différentes, nous proposons à l’enfant de rester à nos côtés avec une absence progressive de son parent : après un moment passé avec lui, l’enfant devra apprendre à être éloigné de celui-ci pour une courte durée. De jour en jour, ce temps pourra être élargit en fonction des réactions de l’enfant face à la séparation.

**La familiarisation est importante et systématique** : elle marque le début du parcours de l’enfant dans notre milieu d’accueil, et ce peu importe son âge, même si nous avons déjà accueilli ses frères et/ou sœurs, et même s’il a déjà fréquenté un autre milieu d’accueil.

**Pour l’enfant, c’est la première fois avec nous !**

**L’accueil de l’enfant**

Pour pouvoir entrée dans le milieu d’accueil, il vous sera demandé **d’appuyer sur la sonnette « La Maison des Papillons** – *et non la sonnette PRIVE)* et **d’attendre devant celle-ci** afin que les puéricultrices puissent voir quel enfant arrive, via le vidéophone.

**Attention, au cas où le portail serait ouvert à votre arrivée *(suite à l’entrée d’un parent qui vous précédé, par exemple),* nous vous demandons de SONNER avant d’entrer, afin de vous annoncer.**

**Le SAS d’entrée est la seule pièce à laquelle vous avez accès au quotidien.**

A l’arrivée et au départ de votre enfant, il vous sera demandé de scanner le **badge** de celui-ci.

Nous mettons à votre disposition un sas d’entrée spacieux, dans lequel **vous êtes invités à déshabiller et rhabiller votre enfant, à le changer (si besoin) et à y déposer ses effets personnels** avant de le confier à la puéricultrice en charge.

Par soucis d’hygiène, pour les sections « cocons et papillons », nous vous demandons également **de déchausser votre enfant et de laisser les chaussures de celui-ci dans le casier.**

Tout en tenant compte de l’ensemble de la collectivité, la puéricultrice veillera dans l’accueil au quotidien à être disponible au moment de la séparation entre vous et votre enfant.

A cet effet, il vous est donc demandé de **respecter les horaires renseignés sur le contrat d’accueil de votre enfant (heures d’arrivées et/ou de départs).**

Un imprévu ponctuel peut toujours arriver ! Nous vous demandons en revanche **de nous prévenir via le téléphone de la crèche UNIQUEMENT et de respecter l’heure d’arrivée limite de 9H30, faute de quoi nous ne serons plus en mesure d’être disponibles pour accueillir votre enfant dans de bonnes conditions ; son accueil lui sera donc refusé !**

**Pour toute demande de modification d’horaire anticipé, de demande de congés... Merci de bien vouloir compléter le formulaire se trouvant à votre disposition dans le SAS d’entrée.**

Lors du départ de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir attendre dans le sas, sans vous montrer à l’entrée de la section, afin que nous puissions prendre le temps de préparer votre enfant et lui dire au revoir avant de vous le remettre, dans de bonnes conditions.

Tout au long de l’accueil, une relation de confiance s’installera entre vous, votre enfant et les puéricultrices essentiellement par le dialogue. Il est important, dans la mesure du possible, de prendre le temps le matin et/ou le soir de nous/vous fournir les informations utiles concernant votre enfant.

Une communication est également assurée par écrit via le **carnet de communication de l’enfant** (outil conçu par nos soins et remis aux parents lors des premiers moments de leur enfant chez nous). On y retrouve principalement les informations pratiques concernant l’alimentation, le sommeil, les soins, …

Le cahier de communication est d’autant plus important quand c’est une autre personne qui amène ou vient rechercher l’enfant.

Vous êtes donc invité à **le remplir vous aussi** afin de partager toutes vos informations avec le milieu d’accueil (n’hésitez pas à l’utiliser, surtout pour les enfants de la section « chenilles » en y indiquant par exemple, les heures des dernières tétées, des derniers biberons) et à **le remettre en main propre,** **chaque matin, à la puéricultrice qui accueille votre enfant.**

D’autre part, des renseignements pratiques sont affichés régulièrement dans le SAS d’entrée, tels que les menus de la semaine, la liste des congés de l’année, …

Enfin, nous communiquons également par **MAIL**, assez régulièrement : envoi d’informations utiles pour le bon déroulement de l’accueil, envoi des factures, envoi des menus, …

**Consultez donc régulièrement votre boîte mail pour ne passer à côté d’aucune info !**

**L’hygiène, les soins et l’apprentissage de la propreté**

Dans chacune des sections, un espace est aménagé de manière à nous permettre de prendre soin des plus petits et d’accompagner la prise d’autonomie des plus grands (WC et lavabo à la taille des enfants…) tout en ayant une surveillance continue sur le reste de la collectivité.

**Le change est un moment privilégié entre l’adulte et l’enfant, il reste un moment de tendresse, d’échange et de complicité.**

Il n’y a pas d’horaire fixe prévu.

**Les changes sont réalisés en fonction des besoins de l’enfant et/ou à sa demande.**

Nous utilisons pour ce faire, de manière systématique le gant de toilette et l’eau pour réaliser le soin. En cas de selles, et ce afin de dégrossir le change, nous utilisons des cotons lavables et du savon neutre avant le passage du gant de toilette et de l’eau.

Afin d’éveiller l’enfant, nous proposons à celui-ci différents ateliers, sous forme de jeux tels que la découverte de la brosse à dents et l’initiation au brossage, le lavage des mains, … L’effet de groupe aidant ces activités rencontre un véritable succès auprès de tous !

Nous encourageons l’enfant à faire par lui-même et nous le guidons par les gestes (imitation) ou verbalement si nécessaire.

L’apprentissage de la propreté sera discuté et initié avec vous. **Il est bon de rappeler que l’enfant devient propre si l’on respecte son rythme et son désir d’autonomie : nous suivons donc l’enfant au lieu de le précéder.**

Aucune échéance ne peut être fixée face à cet apprentissage, nous proscrivons une mise systématique sur le pot mais privilégions une réponse aux signes de l’enfant manifestant ses désirs.

Pour la mise en pratique de tout ce point, il vous sera donc demandé de bien vouloir nous fournir le matériel nécessaire *(voir liste, dans le contrat d’accueil de l’enfant),* dès que celui-ci vous sera réclamé.

**Le sommeil**

Quand le besoin de repos se fait sentir, l’enfant est invité à faire une sieste dans le lit qui lui est réservé, et cela jusqu’au moment où il se réveillera de lui-même. En effet, le rythme du sommeil peut être différent en collectivité qu’à la maison. **C’est dans cette optique que nous respectons les besoins et le rythme propre à chacun.**

Pour ce faire, les enfants de la section **« Chenilles »** feront d’abord leurs siestes dans les berceaux présents dans la pièce de vie. Ceux-ci ont été installés à cet endroit, afin que nous puissions laisser les enfants s’endormir et se réveiller à nos côtés, en toute sécurité. En effet, il est préférable qu’ils puissent s’endormir paisiblement dans l’ambiance de l’espace de vie.

Ensuite, et si les enfants en ressentent le besoin, ils pourront passer dans la chambre juxtaposée à l’espace de vie. Celle-ci pourra offrir à l’enfant une sieste « plus au calme », dans un espace réservé au sommeil.

Les draps et sacs de couchages sont fournis par le milieu d’accueil.

Une fois que les enfants passent en section **« Cocon »,** ils seront amenés à dormir, dans l’une des deux chambres situées à l’étage de la pièce de vie.

Ces deux chambres sont composées de lits à barreaux (chaque enfant dispose de son propre lit), de babyphones, de veilleuses et de musique douce, pour l’endormissement, au besoin.

Les draps et sacs de couchages sont fournis par le milieu d’accueil.

Les deux chambres sont différentes mais répondent toutes les deux aux besoins de chacun.

En section **« Papillons »** les enfants sont invités à dormir sur des lits couchettes équipés de draps et de couvertures, propre à chacun, dans le but de les préparer aux siestes en école maternelle.

Une ambiance de « sieste » est alors installée dans la pièce de vie : fenêtres légèrement occultées, projection d’images au plafond, lecture d’une petite histoire, musiques douces aidant à l’endormissement, …

Une puéricultrice assure la surveillance des enfants tout au long de la sieste (dans cette section, nous les préparons au « rythme scolaire », c’est-à-dire, la sieste après le repas de midi jusqu’au moment du goûter max.)

Cependant, si l’enfant ne s’y sent pas en sécurité, il pourra continuer à dormir, dans son lit à barreaux, se situant dans l’une des deux chambres.

 La température des chambres est maintenue à 18° et sont aérées chaque jour.

La literie est changée 1 fois par semaine et plus souvent si nécessaire.

Les doudous et tétines accompagneront les enfants.

**Le moment du repas**

Pour les biberons de lait, nous vous demandons de nous fournir un biberon, qui restera sur place. **Celui-ci doit être nominatif**.

Concernant le lait, soit votre enfant bénéficiera de **lait maternel**, dans ce cas, nous vous demandons de nous fournir un stock que nous placerons au **congélateur**, et chaque jour et dans la mesure du possible, **du lait frais**. **Les pochettes doivent impérativement être datées, quantifiées et nominatives**. Si votre enfant boit du **lait en poudre**, il sera impératif que vous nous fournissiez une **boîte de lait fermée et nominative, que nous daterons lors de l’ouverture.** Celle-ci vous sera restituée 3 semaines après ouverture.

Lorsque l’enfant commence la diversification alimentaire, le premier repas sera donné à la maison. C’est une grande découverte pour l’enfant, nous préconisons qu’elle se vive avec les parents.

Les repas de la collectivité sont préparés, chaque jour, par nos soins, dans la cuisine de la crèche.

Il est impératif que nous puissions connaitre les habitudes et éventuelles particularités de chaque enfant, afin que le menu puisse lui être adapté**, en fonction des possibilités qu’offre une collectivité**. Pour les enfants soumis à un régime particulier en raison d’allergie ou autre, nous prenons en compte les directives données, **si celles-ci sont accompagnées d’une demande écrite, approuvée par le milieu d’accueil et par le médecin de la collectivité**. En cas d’aliments particuliers, vous les fournirez tout en respectant la chaine du froid et d’hygiène.

Les menus sont renseignés par mail et affichés dans notre sas d’entrée. La liste des allergènes y est mentionnée. Ceux-ci sont détaillés par catégorie d’âge mais sont adaptés en fonction des besoins de chacun. Ils respectent l’équilibre alimentaire des enfants ainsi que leurs besoins nutritionnels, la découverte des goûts et la saveur des différents aliments.

**Il est IMPERATIF que le premier repas de la journée (premier biberon ou le petit déjeuner) soit pris à la maison.**

Pour les sections « cocon » et « papillons », une petite collation (l’été) OU un potage maison (le reste de l’année) est proposé chaque jour aux enfants de plus de 12 mois, entre 9H30 et 10H00.

Pour les bébés avant l’acquisition de la position assise, le repas est donné sur les genoux. Ensuite, nous leur proposerons de prendre les différents repas dans une chaise haute, adaptée. Une fois la position assise acquise parfaitement, ils mangeront assis sur des petites chaises autour de tables adaptées à leurs tailles.

**Le moment du repas doit rester un moment AGREABLE pour l’enfant. Nous ne le forcerons donc pas à terminer son repas si l’enfant manifeste le refus de terminer celui-ci.**

**Les activités proposées**

En fonction des besoins de l’enfant, différents jeux et activités sont proposés.

Chaque mois, nous vivons au rythme d’un nouveau thème (Carnaval, Pâques, l’été, Halloween, Saint-Nicolas, Noël, le cirque, les animaux de la ferme, …)

Pour les chenilles : l’enfant est installé sur un tapis au sol lui permettant d’observer ce qui l’entoure. **Il est libre de ses mouvements**. L’espace à découvrir lui permet de développer sa motricité globale. Les objets qui lui sont proposés lui permettent de développer sa motricité fine et participent à l’éveil de ses sens. Au fur et à mesure de son développement, il trouve à sa disposition différents éléments (hochets, balles, …).

La puéricultrice dispose d’un fauteuil (œuf) pour y donner les biberons tout en exerçant sa surveillance sur le groupe d’enfants.

Malgré le jeune âge des enfants de cette section, nous mettons un point d’honneur à toutefois les stimuler et les sensibiliser en leurs proposant : lecture, comptine, chant, « peinture » sous forme d’empreintes, … **L’éveil des sens est très important dès le plus jeune âge.**

Pour les enfants de la section « cocon » : Une fois dans cette section, les enfants auront surtout besoin de se sentir accompagnés dans leurs découvertes et leurs explorations.

Les jeux libres font partie intégrante de la vie de l’enfant et sont tout aussi importants que les activités dirigées. Ils permettent de laisser libre cours à l’imaginaire, à la créativité et aux jeux d’imitation.

Nous proposerons aux enfants de manière quotidienne

🞟 Des comptines, des rondes enfantines, des chansons gestuelles avec apprentissage de chansons festives

🞟 Des activités de dessins, peintures et bricolages avec des réalisations pour les diverses fêtes.

Une fois en section « Papillons » en continuité avec les activités proposées en section « cocon » nous proposons aux enfants :

* Une zone de jeux symbolique : cette zone est très importante car elle sert aux développement des enfants qui vont apprendre à imiter, à jouer ensemble, à faire comme les grands (dinette, cuisine, garage, …).
* Une zone de modules : grande zone libre ouverte et sécurisée où on peut bouger, apprendre à se surpasser, grimper, se laisser tomber, ramper, marcher à quatre pattes. C’est un endroit riche en possibilités adapté à l’âge des enfants (piscine à balles, module de psychomotricité, …)
* Des jeux de société adaptés aux âges des enfants développant diverses compétences (la mémoire, la patience, l’apprentissage des couleurs, l’initiation aux règles, …).

De plus de ce que nous proposons aux enfants, des activités extérieures sont également prévues :

🞟 Les jeunesses musicales de Mons pour un **atelier d’éveil musical**, à raison d’une heure par trimestre : 30 minutes en section « chenilles » et 30 minutes en section « cocon et papillons ». Au programme : chants, découverte des différents instruments et sons, petits jeux musicaux et danses.

🞟 Matizi Circus pour une séance de **psychomotricité** sur le thème du cirque, à raison de 30 minutes par trimestre, pour la section « cocon » et 30 minutes pour la section « papillons ». Au programme : découverte du matériel de cirque (foulards, balles, assiettes, …) et psychomotricité avec modules en mousse et tunnels.

Toutefois, il est aussi important pour le bon développement et pour éveiller la créativité de l’enfant, que celui-ci puisse profiter pleinement de moments libres où il n’y a aucune stimulation de la part de la puéricultrice.

Nous marquons également les anniversaires, les départs de nos grands papillons, la fête du Carnaval, … par des après-midis festives.

Chaque année, nous recevons la visite du Grand-Saint ou du Père Noël. L’occasion de convier parents, grands-parents, frères et sœurs à partager ce moment avec nous.

De plus, nous organisons chaque année, un week-end « Portes ouvertes – BBQ – Blind Test » pendant lequel les familles sont invitées à découvrir, à redécouvrir ou à faire découvrir notre milieu d’accueil.

**L’éveil à la nature : profitons de notre espace extérieur !**

Afin de sensibiliser l’enfant à la nature, nous l’invitons régulièrement à profiter de notre espace extérieur. Au fil des saisons, l’enfant découvre ainsi son environnement, observe les animaux (vaches, …) et la nature.

Au printemps, un potager est créé avec les enfants de la section « papillons ». Cela leur permet de découvrir la terre et le travail de la terre : semer, planter, arroser, récolter, observer les plantes. Le travail au potager amène à la découverte de soi dans sa relation à la terre : c’est une activité de plein air où l’enfant est concentré.

La crèche met des bottes, à la disposition des enfants, afin qu’ils ne salissent pas leurs chaussures. Au niveau de la tenue vestimentaire, nous vous demandons **d’être indulgents si votre enfant rentre à la maison avec des tâches d’herbe, de terre, …** En effet, il nous est impossible de les équiper d’une autre tenue que celle dans laquelle ils arrivent le matin.

Nous avons la chance d’être situé dans un cadre verdoyant, d’avoir un magnifique jardin à la disposition des enfants : il serait donc dommage de ne pas en faire profiter vos enfants, juste pour ne pas souiller leurs vêtements.

**En signant ce projet pédagogique, vous adhérez à l’ensemble des activités proposées aux enfants : le fait d’éveiller votre enfant à la nature en fait partie intégrante.** Profiter de l’extérieur, même en hiver, permet aux enfants de stimuler leur immunité ! Dans cette optique, il nous sera donc impossible de garder un enfant à l’intérieur, si une activité extérieure est proposée au groupe, et ce, quel qu’en soit le motif *(si vous estimez que votre enfant n’est pas assez en forme et/ou présente des signes de maladie pour aller à l’extérieur c’est que celui-ci n’est pas en forme non plus pour fréquenter la collectivité)*

Des jeux extérieurs leur sont aussi proposés (maison, toboggan, vélos, …), l’idéal pour l’enfant étant de pouvoir crier, sauter, jouer sans l’entrave d’une pièce, tout en pouvant s’aérer.

Un coin d’ombre a été aménagé afin de permettre aussi aux plus jeunes de pouvoir profiter de l’extérieur. C’est là aussi que nous pouvons inviter les enfants à prendre leurs repas.

L’été, nous proposons aux enfants de la section « Papillons » de faire la sieste à l’extérieur, *quand toutes les conditions météorologiques le permettent, évidemment.*

**Il est tellement merveilleux de pouvoir observer les enfants s’épanouir dans un si bel environnement !**

**La gestion des émotions, et principalement de la colère**

**Placer des limites à l’enfant est un besoin fondamental dans la construction de son identité.** On sait que la frustration est inévitable dans un milieu d’accueil collectif. Il faut attendre son tour, la puéricultrice ne sait pas prendre tous les enfants dans ses bras en même temps, le jeu n’est pas toujours disponible quand l’enfant le souhaite, il doit le partager.

La puéricultrice réagit de manière opportune et place clairement **les limites, les bases de la vie en communauté, tout en veillant à ne pas disqualifier l’émotion de l’enfant**.

Depuis maintenant plusieurs années, nous constatons tristement un phénomène grandissant, *principalement chez les plus grands* : **des émotions de plus en plus difficiles à gérer** pour certains, qui se traduisent principalement par de la violence.

Il se pourrait que vous soyez un jour confronté à cette situation : aussi bien parce que votre enfant a pu poser un acte violent envers un copain ou parce que votre enfant a été " touché" par cet acte de violence.

Lorsque nous sommes confrontées à cette situation, nous nous mettons à la hauteur de l’enfant ayant posé cet acte et lui expliquons calmement "la gravité" de son geste.

Ensuite, nous l'invitons à s'excuser auprès de son petit copain et lui demandons de "réparer" *(appliquer de la pommade sur un coup ou faire un câlin par exemple)* si le copain accepte cette proximité. Ensuite, la puéricultrice console et soigne "l'enfant touché".

Si cela s’avère répétitif, nous préférerons proposer des « missions » aux enfants qui en ressentent le besoin *afin de les RESPONSABILISER plutôt que de les PUNIR et/ou les ISOLER (prendre un enfant avec nous pour l’accueil d’un autre copain, l’inviter à donner des jouets aux plus petits, l’inviter à débarrasser la table du midi, …)*

*Il n'est en aucun cas réparateur de punir ou d'isoler brutalement un enfant d’un si jeune âge, sans explication.*

**Il est important de garder une cohérence et une cohésion entre la crèche et la maison, ce qui garantit le bon développement de l’enfant.**

**Vivre en collectivité implique aussi « des risques » :** l’équipe met tout en œuvre pour éviter ce genre de situation mais n’est malheureusement pas à l’abri d’y être confronté. Nous vous demandons donc votre compréhension et votre indulgence si cela devait se produire et vous inviterons à en discuter ensemble. **Une fois de plus, la COMMUNICATION reste primordiale pour une relation de confiance.**

Conclusion

Nous tentons de répondre aux demandes de tendresse, de sécurité tant affective qu’environnementale, ainsi qu’aux besoins de chacun. Si l’enfant ressent ce bien-être alors il peut se tourner vers le groupe et profiter au maximum de la vie en communauté. En guidant chaque enfant vers l’acquisition progressive de son autonomie, nous lui permettons une intégration plus facile à l’école. Nous le laissons au maximum exploiter ses capacités en le laissant faire seul.

*« Quand l’enfant arrive à La Maison des Papillons, il n’est qu’une petite chenille.*

*Notre « cocon » lui permettra de grandir et d’évoluer, sainement, positivement et tout en sécurité afin qu’elle puisse se métamorphoser en un merveilleux papillon, qui sera un jour prêt à déployer ses ailes pour quitter son cocon et continuer son parcours de vie, en entrant notamment à l’école maternelle.*

*C’est ça « L’effet papillon » ☺*

Cet écrit n’est pas définitif mais se doit d’être un outil de réflexion pour évoluer dans notre approche de l’enfant.

Pour accord avec l’intégralité de celui-ci

Nom et signature du/des parent(s)